



Tourisme solidaire : enjeux, perspectives, recommandations

Antoine Kassab et Altay Manço,
Laurence Dufay

Dans un texte récent, Sacareau (2007) remarque le tourisme mondial, dans son ensemble, est entré dans une nouvelle phase de son histoire, celle du tourisme « post nordiste ». Elle se caractérise par une autonomisation croissante des voyageurs, favorisée par le développement de l'Internet, et par la recherche de voyages individualisés, obligeant le marché touristique à proposer des produits sur mesure. Dans le même temps, la mondialisation fait émerger une série de mouvements citoyens qui expriment une attention croissante des sociétés occidentales aux causes humanitaires, qui se traduit par le désir d'agir localement et concrètement. C'est dans ce contexte que fait son apparition le tourisme solidaire.

Elle peut être perlée de pièges et d'illusions quant à la nature des produits, leur durabilité, l'authenticité des échanges et l'équité des transactions... La plupart de ces critiques sont pertinentes et il convient de les envisager comme des pistes d'amélioration pour une activité, il faut le rappeler, encore relativement nouvelle.

Tout d'abord, il s'agit de revenir sur le manque cruel de consensus quant aux définitions des différentes sortes de tourisme alternatif. Un cadre conceptuel permettrait de définir des engagements précis et d'éviter les dérives de labellisation abusive à des fins commerciales. Cela permettrait également de mettre sur pied un organe de contrôle et de débat, sans quoi le sous-secteur risque d'être victime de son succès.

Dans le même ordre d'idée, il serait important de définir les termes de l'acquisition du label « tourisme solidaire ». Il est nécessaire d'engager aussi bien les voyageurs via leurs agences que les partenaires de ces dernières. En faisant un parallèle avec les pratiques du commerce équitable, on se rend compte que, pour les locaux, le partenariat « durable » peut s'avérer difficilement respectable et constituer un rempart à l'engagement dans des activités lucratives. Pourtant, comme dans tout projet de développement, il faut être attentif à la participation des locaux à l'initiative afin de garantir son appropriation et sa durabilité. Les rôles d'intermédiaire des migrants installés en Europe sont à apprécier dans ce cadre.

S'agissant mettre en œuvre des relations interculturelles dans le cadre de coopérations productives, il faut insister sur la préparation non seulement technique et commerciale des acteurs (agents de développement, professionnels du tourisme, partenaires locaux, partenaires migrants), mais aussi sur leur accompagnement psychosocial. Cette nécessité de concertation préalable englobe également les clients ou participants dès lors qu'il s'agit d'éviter sur place les réflexes de consommateurs nantis des pays du Nord.

L'étude de ces pratiques et l'identification des conditions de réalisation optimales, l'information dans ce domaine sont des tâches qui attendent les associations concernées.

Dans de bonnes conditions de mise en œuvre, le tourisme alternatif pourrait promouvoir une nouvelle forme de développement durable et équitable, et engendrer des relations plus symétriques entre populations diverses. L'activité pourrait également permettre de valoriser le rôle de travailleurs immigrés ou d'associations de migrants en tant qu'entrepreneurs de projets de développement. Il constitue un champ possible de reconnaissance et de valorisation de la diversité et des migrations.

Des défis pour la coopération décentralisée

Après s'être essentiellement orientée vers l'éducation, la santé, l'agriculture et l'accès à l'eau, la coopération décentralisée a laissé place au tourisme dans ses actions de redynamisation des territoires.

Les coopérations se saisissent des nouvelles formes de tourisme et intègrent les problématiques qui en découlent. La diversité des situations doit être anticipée et étudiée afin de réduire au maximum les retombées négatives et assurer un développement durable pour les populations. La conception de modes de gestion efficaces, alternatifs et respectueux du rythme et de la culture locale reste un défi qui mobilise la créativité des coopérants.

Les conditions de partage des ressources et bénéfiques constituent, par exemple, un élément de réussite et de pérennité de l'intervention. L'autonomie du projet, par rapport aux subventions extérieures, doit y être assurée.

Des recommandations, parfois intitulée charte de « bonne conduite », évoquent des règles élémentaires pour éviter les risques d'intrusion de touristes, de pollution... Ils invitent les clients à choisir des loisirs responsables et les producteurs de services à proposer des produits locaux. Les ressources de l'environnement doivent rester l'élément clé de la mise en valeur touristique dont l'authenticité doit être assurée.

Le manque de moyens de communication (internet, téléphonie mobile, création et mise à jour de sites internet...) freine la réussite des projets. La capacité des promoteurs est dès lors engagée pour à établir des partenariats avec des intermédiaires adéquats et sensibles aux valeurs proposées. La participation des autorités locales, en triangulation avec des acteurs du Nord, peut y contribuer.

De nouveaux partenariats

L'UE soutient des projets touristiques dans le cadre de la coopération décentralisée. En ce domaine, elle considère que les autorités locales et régionales sont incontournables. Des financements spécifiques sont prévus.

Ces dernières années, les pouvoirs locaux sont devenus des acteurs à part entière des politiques de développement. Dans ses communications publiées en 2008 et en mai 2013, la Commission européenne soutient que les autorités locales apportent une valeur ajoutée unique aux processus de développement, du fait, notamment de leur :

- capacité à mobiliser et à faire travailler ensemble les différents acteurs, à sensibiliser l'opinion publique ;
- connaissance des besoins des populations et de leur expertise dans des secteurs propices à une réduction de la pauvreté dans le cadre des Objectifs du Millénaire des Nations Unies (urbanisation, eau, assainissement, etc.) ;
- expérience directe du développement territorial.

L'engagement des acteurs locaux et en particulier des organisations de migrants et de jeunes issus de l'immigration dans les projets de coopération décentralisée représente une opportunité pour les collectivités locales d'animer leur territoire, non seulement autour des enjeux de la solidarité internationale, mais aussi du vivre ensemble et d'une cohésion sociale renforcée. En ce sens, le co-développement peut être un outil de citoyenneté et de cohésion sociale des territoires.

En se situant à l'interface du secteur public et de la société civile, la coopération décentralisée réunit et favorise les partenariats entre ces acteurs clés. Une autre communication de la Commission datant d'octobre 1998 prévoit ainsi l'établissement d'un cadre stratégique afin que ces activités de développement via le tourisme puissent assurer un caractère durable.

Par ailleurs, les pays membres de l'OCDE disposent depuis 1948 d'un comité du tourisme offrant un cadre de débat à ces nouvelles questions socio-économiques et éthiques.

La société civile – dont des associations de migrants – s'active aussi pour conjuguer des modalités transparentes et innovantes de coopération avec des pratiques de démocratie locale au Sud et au Nord.

M. SARLET, A. MANÇO

Tourismes et diversités, facteurs de développement ?

Cet ouvrage sonde les relations entre le tourisme, la valorisation de la diversité et le développement, et envisage l'industrie du tourisme en tant que terrain possible pour un développement partagé entre diverses régions du globe et une opportunité d'insertion professionnelle, notamment pour la population immigrée en Europe. À quelles conditions, par quelles pratiques ?

L'Harmattan, Paris, 2008, 158 p.



Référence

Sacareau I. (2007), « Au pays des bons sentiments : quelques réflexions critiques à propos du tourisme solidaire », *Téoros*, v. 26, n° 3, 6-14.